



**Infos Express MONTINOISES**  
**MAI 2022**

**Le rendez-vous .....**



**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE.** Dimanche 8 mai, dépôt de gerbe à 9h30 au Monument aux Morts, en présence des enfants des écoles qui procéderont à la vente des Bleuets et de l'école de musique de Pusey dirigée par Nadia. À la fin de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la maison de la Bergère.

**L'agenda des animations.....**



**FLEURISSEMENT.** Samedi 7 mai, à partir de 9h, les membres de la commission environnement participeront à la plantation des fleurs dans les différents massifs et bacs. Le rendez-vous est fixé « Place Maurice Gillot ». Les personnes intéressées peuvent se joindre à cette opération.



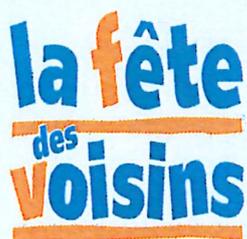
**JOURNÉE DE PÊCHE À LA TRUITE.** Dimanche 15 mai, l'association « La Pêche Montinoise » a programmé une journée de pêche à la truite, à l'étang Gillot, vers le Moulin de Chantereine de 8h30 à 12h. Pêche libre l'après-midi de 14h à 17h, pour les inscrits du matin. Buvette sur place. Repas du midi à 15 €.

Concours limité à 45 participants.

Journée à 12 € (6 € pour les enfants).

Réservation : José Ferreira au 06.78.67.04.93 ou Eric Sigoillot au 06.83.45.73.51 (Inscriptions jusqu'au 13 mai).

**Bien vivre ensemble.....**



**FÊTE DES VOISINS.** La commission animation organise la 9<sup>ème</sup> Fête des Voisins le vendredi 20 mai à partir de 19h à l'entrée du village vers les mâts sur le pôle jeux. Le bulletin d'inscription est à retourner à la mairie avant le 18 mai.

(Cette soirée conviviale serait reportée en cas de météo défavorable).

## L'agenda des animations (suite).....

**CYCLISME.** La troisième et dernière étape du Tour Haute-Saône se disputera le dimanche 22 mai. Le départ réel sera donné à 13h45 à Montigny (départ fictif à 13h30 devant l'Hôtel du Département à Vesoul) et l'arrivée sera jugée rue des Châteaux vers 16h au terme d'une course longue de 105 km.



### Circulation :

La course cycliste du dimanche 22 mai va entraîner quelques perturbations au niveau de la circulation et des accès aux habitations situées sur le circuit, ainsi que dans la cour de l'Abbaye.

Merci de respecter les consignes de sécurité et les signaleurs, en sachant que ceux-ci exercent leur fonction, bénévolement, mais dans le cadre d'une mission de service public.

## École.....

**RENTRÉE 2022-2023.** Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 à l'école intercommunale de Chariez-Montigny-lès-Vesoul pourront se faire directement auprès du secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture habituelles (lundi 16h30 à 19h ; mardi 14h à 15h ; vendredi 8h30 à 12h30 et 18h30 à 19h30).



Si vous souhaitez visiter l'école, rencontrer ou échanger avec Mme Mazet directrice de l'école, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Téléphoniquement tous les jours sur le temps scolaire ;
- Vendredi 6 mai et vendredi 1<sup>er</sup> juillet à l'école jusqu'à 18h30,
- Sur rendez-vous individuel, pendant le temps scolaire : jeudi 5 mai, jeudi 2 juin et 23 juin.

## Jeunesse.....



**CARTES AVANTAGES JEUNES.** La municipalité a décidé d'offrir la carte « Avantages Jeunes 2022-2023 » aux enfants montinois âgés de 11 ans (ou dès l'entrée en 6ème) à 18 ans, qui la solliciteront au secrétariat de la mairie avant le 17 juin 2022. Les bons de commande à compléter sont disponibles en mairie.

## Boulangers.....



**TOURNÉE.** Pour raisons de santé, Alex Ruaux a dû fermer sa boulangerie. Afin d'effectuer la tournée de pain au village, Jérôme Santos, boulanger à Traves a repris cette activité à la demande de la mairie. Le boulanger effectue la tournée du village tous les jours, sauf le lundi.

Tél : 03.84.68.85.57.

## Télévision.....



**PROBLÈMES DE RÉCEPTION.** Depuis plusieurs mois des foyers montinois sont privés de la réception de plusieurs chaînes de télé. Le dossier est actuellement devant le conseil d'Etat. Interrogé ce lundi 2 mai, Alain Chrétien, président de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, a indiqué que la société Towercast envisageait d'installer une antenne sur la Motte à Vesoul. Le dossier suit son cours malheureusement pas assez vite à notre goût.

Pour autant, l'équipe municipale, qui a été la première à alerter les différentes instances, reste vigilante.

## Distinction.....



**PÉTANQUE.** La Montinoise Annie Thomas, licenciée à l'US Vesoul, est parvenue en finale départementale du tête à tête féminin organisé à Vesoul le 17 avril, épreuve qualificative pour le championnat de France. Annie Thomas a perdu sur le fil : 13 à 11 face à Jacqueline Derel (Marnay).

**BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : INTERDIT.** Les particuliers n'ont pas le droit de faire brûler dans leur jardin, l'herbe issue de la pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage...



Les Montinois peuvent les apporter à la déchetterie de Pusey ou chez Agri Compost, route de Scye (2ème porte) du lundi au jeudi : 8h/12h-13h30/17h30, vendredi : 8h/12h-13h30/16h30, en passant par le bureau afin de récupérer un code d'accès et en refermant bien le portail après le départ du site.

Sachez, que brûler ses déchets verts peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € et que ce procédé est considéré comme une nuisance olfactive, dont peuvent se plaindre les voisins.

De même, les déposer dans un milieu naturel (forêt, talus, bordure de chemin...) est strictement interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € !



**JARDINAGE.** Les travaux de tonte, de jardinage ou de bricolage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Location .....



**TABLE ET BANC.** Des tables et des bancs, propriété de la commune, peuvent être loués aux particuliers Montinois au prix de 5 € la table avec les deux bancs, moyennant une caution de 100 €.

## ETAT-CIVIL

### CARNET BLEU.

Augustin est né le 16 avril au foyer de Laura Ziolkowski et Benoît Gros demeurant rue du 16 juillet.

La municipalité adresse aux parents ses sincères félicitations.

### DEUILS.

*Michel Gallet* est décédé le 31 mars à l'âge de 75 ans. Il était le frère et beau-frère de Claudine et Fernand Caria, domiciliés rue des Mésanges. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 5 avril à Vesoul.

*Maria Caria* est décédée le 4 avril à l'âge de 92 ans. Résidant rue du Tremblois, elle était pensionnaire à l'Ephad de « l'Hôtel Dieu », à Gray depuis quelques mois.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 7 avril à Montigny-lès-Vesoul.

*Emile Ruffier* est décédé le 21 avril à l'âge de 89 ans. Il était le papa de Sylvie Boucard, domiciliée rue du Tremblois.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 23 avril à Villersexel.

*Frédéric Mège* est décédé le 29 avril à l'âge de 60 ans. Il était domicilié rue des Vergers.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à leurs proches.

## Citoyenneté.....



**CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT.** Depuis mars 2017, la commune n'est plus autorisée à recevoir les dossiers de demande ou renouvellement. Vous devez prendre rendez-vous auprès des mairies de Vesoul au : 03.84.78.64.09, Noidans-lès-Vesoul au : 03.84.96.99.70 ou Port-sur-Saône au : 03.84.78.18.00.

**Pense-bête...Pense-bête...Pense-bête... Pense-bête...Pense-bête...**

## Mairie.....



**Mairie :** Le secrétariat de mairie est assuré le **lundi de 16h30 à 18h30**, le **mardi de 14h à 15h**, le **vendredi de 8h30 à 12h30** et sur rendez-vous.

Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : [mairie-montigny2@wanadoo.fr](mailto:mairie-montigny2@wanadoo.fr)

**Actes d'état civil :** Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

**Recensement militaire :** Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**Bibliothèque :** La bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère est ouverte, le samedi de 10h à 12h.  
L'accueil est assuré par Annie Lucarz.

[www.montigny-les-vesoul.eu](http://www.montigny-les-vesoul.eu)

**06.46.58.30.81.**

Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement  
un **représentant de la commune**  
en cas de **besoin urgent** : voirie, fuite d'eau...

## Fête des voisins : inscrivez-vous !

La commission animation organise la 9ème Fête des Voisins

**Vendredi 20 mai 2022 à partir de 19 h**

**à l'entrée du village vers les mâts sur le pôle jeux**

Chacun apportera son repas et ses boissons. Des barbecues seront à disposition.

Un apéritif des voisins sera offert par la municipalité.

Inscriptions à déposer à la mairie avant mercredi 18 mai

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Nombre de personnes : Adultes : ..... Enfants : .....

- Le Food Truck de Charlène « Le Voisin » sera présent sur le site. Tél : 06.74.23.40.91.
- Le Restaurant « Le Marais » propose des pizzas à emporter. Tél : 03.84.75.84.27.

# La fête des voisins